Votre argent : les sous dorés seuls valables

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **15 (1985)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

sical. Peu importe! L'essentiel est que le jeune — et même l'enfant — puisse se sentir partie prenante d'une société dans laquelle il fait corps, dont il est déjà l'un des membres actifs et — à ce titre — respecté.
Pourquoi donc attendre qu'un être humain ait 25 ans pour lui «coller» soudain sur le dos une responsabilité à laquelle rien ne l'a préparé? Voilà en tout cas une pratique qui n'a rien de commun avec la pédagogie du Dieu que nous révèle Jésus, ce Dieu qui donne toujours à chaque personne humaine une responsabilité proportionnelle aux talents qu'il a reçus. Ni plus, ni moins...

Abbé Jean-Paul de Sury

aînés

renseigne et divertit. Faites-le connaître autour de vous!

Trop de gens l'ignorent

Quantités de femmes et d'hommes font un travail considérable au service des autres dans le cadre de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud: aumôniers, diacres, moniteurs, animateurs au service de tous les âges de la vie en Suisse et dans le monde.
Or, sachez que ces activités ne sont pas financées par le canton et les communes, mais à la charge des paroisses. Celles-ci doivent trouver chaque année 7 millions de francs.
Beaucoup de paroissiens engagés font leur part, mais cela est insuffisant. Aussi en appellons-nous à tous ceux qui, sans être actifs dans l'Eglise, recourent à elle dans les grands moments de leur vie.
Soutenez-la, elle a besoin de vous pour ces ministères spécialisés, l'édition du matériel d'enseignement, de journaux, la participation aux émissions Radio et TV et la réalisation d'activités sociales. Bref, pour lutter contre la faim spirituelle et matérielle. CCP 10-1032-4.

Par le Service romand d'information du Crédit Suisse

Les sous dorés seuls valables

J. J. — Neuchâtel — J'ai retrouvé dans un vieux porte-monnaie plusieurs sous en «argent». Suis-je en contravention si je les donne en paiement? On m'assure qu'ils ne sont plus valables.

C'est depuis le 1er janvier 1984 que les anciens 5 centimes en cupro-nickel «argenté» n'ont officiellement plus cours. Depuis, ces pièces devraient être systématiquement refusées, seul étant désormais admis comme moyen de paiement le sou «doré», qui est fait d'aluminium bronzé.
Jusqu'à la fin 1984, les guichets des PTT admettaient encore les anciennes pièces mais depuis le 1er janvier 1985 seule la Banque nationale les accepte et cela jusqu'au 31 décembre. Passé cette date c'en sera fini du vieux «sou», qui avait été frappé à 600 millions d'exemplaires entre 1879 et 1980.
Il y a fort à parier que des millions de pièces ne retrouveront jamais le chemin de la Monnaie fédérale, soit que ces sous aient été perdus ou gardés en souvenir ce qui pouvait leur arriver de mieux. Car il est illusoire de croire qu'ils auront jamais une réelle valeur numismatique.

«Trois fois vingt ans»: vous touchez plus d'intérêts au Crédit Suisse

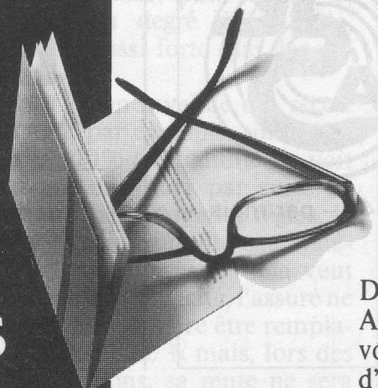

Dès 60 ans, le compte «Troisième Age» du CS est ouvert à qui désire voir ses économies rapporter plus d'intérêts, tout en pouvant librement en disposer. Un compte «Troisième Age» du CS est encore plus intéressant lorsqu'on y fait aussi verser rentes AVS et retraites. Renseignez-vous à la succursale CS la plus proche.

CREDIT SUISSE
CS